

La Convention d'Ottawa : c'est quoi ?

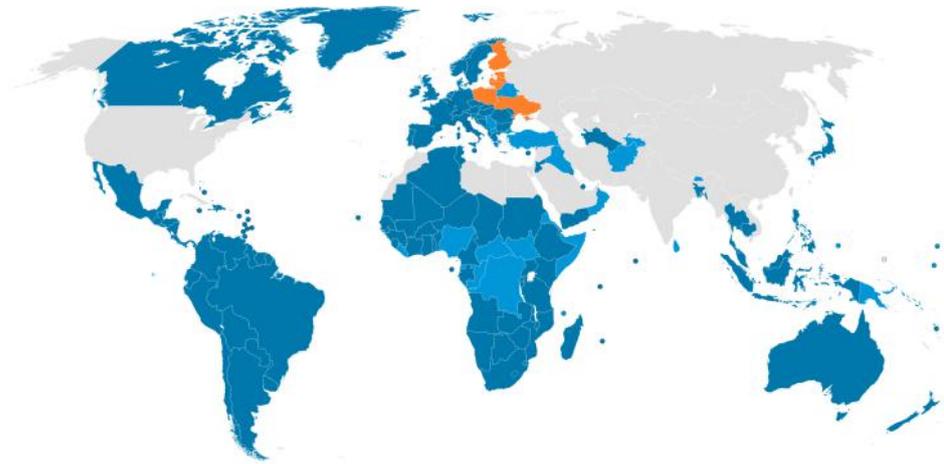
Peut-être t'es-tu déjà demandé pourquoi les mines antipersonnel ne sont pas interdites si elles sont si dangereuses. En effet, les mines sont petites, se cachent facilement dans la terre et restent sur les terrains longtemps après les guerres. Souvent, ce sont les civils, comme toi et moi, qui en sont victimes. Malgré le risque qu'elles représentent, elles continuent d'être utilisées par certains pays.

En 1992, six associations qui travaillent dans le domaine du déminage s'unissent et créent la "Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel". Leur but est d'empêcher le plus de pays possible d'utiliser des mines. Pour cela, elles font du travail sur le terrain et auprès des gouvernements pour sensibiliser à la question des mines. Ces actions sont soutenues par différentes personnalités, en particulier la princesse Diana. Cet immense travail va aboutir à la Convention d'Ottawa.

Les signataires... et les autres

Le 3 décembre 1997, La Convention d'Ottawa a été signée par 122 pays dans la ville du même nom, la capitale du Canada. Par la suite, d'autres territoires ont rejoint le traité, pour atteindre 165 pays au total (en bleu et bleu clair sur la carte). Les signataires s'engagent à plusieurs choses, notamment à ne jamais « employer de mines antipersonnel » ou à ne pas en acheter ou en « mettre au point » (art.I). Et aussi à « détruire tous [ses] stocks de mines » (art.IV) et à déminer son territoire (art.V).

La création de ce traité est une grande victoire dans la lutte contre les mines antipersonnel. Malgré cela, 32 pays ont refusé de rejoindre la Convention, par exemple les États-Unis, la Chine, la Russie ou Israël (en gris). Pourquoi ? Parce qu'ils pensent en avoir besoin pour leurs stratégies militaires. Récemment, plusieurs pays à la frontière russe ont annoncé qu'ils allaient se retirer du traité, ceci à cause de la menace que représente la Russie. Il s'agit de la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et l'Ukraine (en orange).



En bleu, les pays qui ont ratifié la Convention d'Ottawa, en gris ceux qui ne l'ont pas ratifiée et en orange, ceux qui s'en retirent

Une machine pour un pays qui pose des mines ?

Si l'Ukraine désire sortir du traité, c'est parce que le pays souhaite à nouveau utiliser des mines à cause de la guerre contre la Russie. Une question se pose donc pour nous, qui souhaitons envoyer une machine de déminage en Ukraine : peut-on envoyer une machine dans le pays s'il veut lui-même de nouveau utiliser des mines ?

Le Directeur de la Fondation Digger, Frédéric Guerne, répond qu'il faut « prendre du recul » et se « demander qui, au bout de la chaîne, en paiera le prix fort. » La réponse est claire, ce sont les civils qui vont être les victimes de ces décisions, eux qui n'ont pas « eu voix au chapitre ni dans les décisions. » Digger fournit des machines de déminage humanitaire, et c'est là qu'est la grande différence. Elles ne sont pas utilisées sur le champ de bataille, mais sur les terrains où la population vit. Envoyer une machine, c'est sauver des vies innocentes. C'est pour cela que nous nous mobilisons tous, pour la population qui en a besoin et qui sera aidée grâce aux récoltes d'argent pour la machine.



*Le Directeur de Digger,
Frédéric Guerne*

Bravo à tous les élèves !

Les derniers mois, de nombreuses actions menées par les écoles ont permis de contribuer à récolter de l'argent pour la machine qui devra partir en Ukraine. Nous vous remercions chaleureusement pour votre aide précieuse ! Voilà quelques exemples d'actions menées et peut-être qu'elles vous inspireront pour une action dans votre école !

Des films

Les classes du Collège des Platanes sont venues visiter notre exposition en mars et en avril. C'est ce qui les a inspiré à la réalisation d'un film de sensibilisation sur la question des mines. Des fleurs tenues à bout de bras par des dizaines et des dizaines d'élèves symbolisant un champ de marguerites et de coquelicots. Une explosion et les fleurs se couchent, complètement dévastées par une mine qui vient d'exploser. C'est une des images fortes que les élèves ont choisie pour montrer les conséquences désastreuses des mines antipersonnel. La bande son qui accompagne le film a été réalisée par la classe 11PM1 et son enseignant Luigi Galati. Sur la musique « *Imagine* » de John Lennon, les élèves ont écrit ce que les mines leur inspirent : peur et injustice, mais également solidarité et espoir. Merci au Collège des Platanes pour leur engagement et leur travail !

En mai, les élèves de l'école de Reconvilier se sont également penchés sur la réalisation avec un film intitulé « *Comme nous...* ». Suivi d'une interview avec le Directeur et Fondateur de Digger, le film sensibilise le public aux conséquences des mines antipersonnel en Ukraine. Bravo aux élèves pour ce film empathique et incroyablement émouvant.



Le tournage organisé par le Collège des Platanes

De l'art

En avril, les élèves des classes de 3 à 6H de Courtelary ont revêtu leur tablier pour l'Ukraine. Ils ont peint des cartes de vœux qu'ils ont ensuite vendues dans le village. Grâce à leur engagement, plus de 1'300 francs ont pu être récoltés. Merci infiniment pour votre engagement.

En mai, les écoles de Grandval ont fabriqué des bouquets de fleur qui ont été achetés par la bourgeoisie à l'occasion de la fête des mères. En rendant hommage à la traditionnelle couronne florale ukrainienne, les



Les élèves de Grandval ont confectionné des fleurs inspirées des traditions ukrainiennes

élèves ont sensibilisé la population et récolté des fonds pour la cause. Merci à eux !

Et des kilomètres

Enfin, l'école française internationale de Berne a organisé en juin une grande manifestation en soutien à la fondation. Une course solidaire a été organisée et à cette occasion, des paniers garnis et des pâtisseries ont été vendus. Les panneaux informatifs confectionnés ont su atteindre la population, la sensibiliser à la cause et ont permis de récolter des fonds : plus de 3'200 francs ! Bravo pour votre engagement !



À l'école française de Berne, on a organisé des panneaux informatifs, une vente de pâtisseries et une course solidaire

Le projet continue, si vous avez une idée d'action, que vous êtes motivés à en mettre une en place ou intéressés par une visite de l'Expo, n'hésitez pas à contacter la Fondation Digger. C'est grâce à votre engagement que nous pourrons atteindre notre objectif !

<https://solidarite-ecoles.ch>

Fondation Digger, Rue de Pierre-Pertuis 28, CP 59,
CH-2710 Tavannes | +41 (0)32 481 11 02 | info@digger.ch |
<https://digger.ngo>